

Les parcs éoliens d'ÉCOSSE polluent les eaux

Traduit de l'anglais par Geneviève et Jean-Patrick VERNEY

14/07/2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

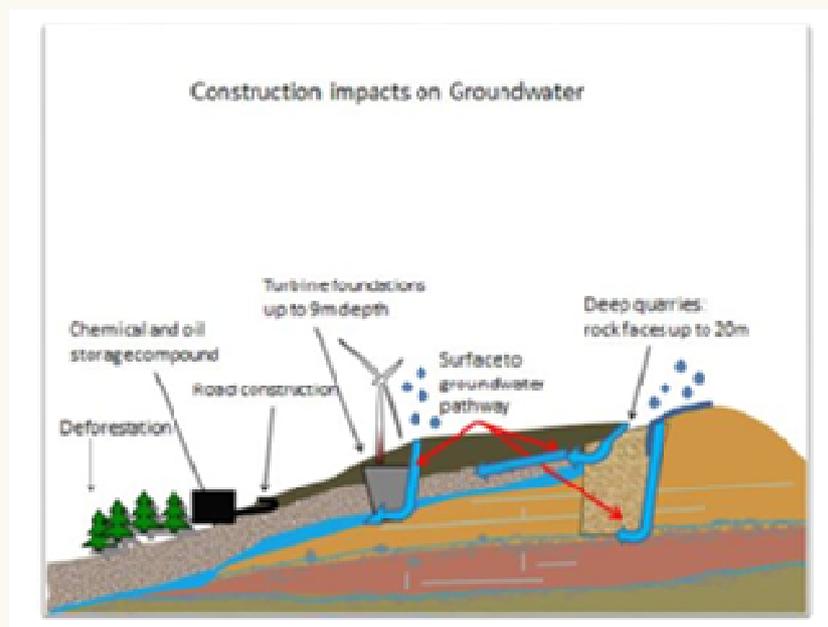
Anti éolienne militante, Susan Crosthwaite appelle à une enquête immédiate et indépendante complète sur la pollution des eaux superficielles et souterraines de tous les développements de parcs éoliens écossais situés sur les districts hydrographiques. Il a été révélé que la construction d'éoliennes géantes a conduit à l'industrialisation des zones de captage d'eau dégradant la qualité de l'eau et la santé publique. Elle exige que la législation pertinente soit respectée vigoureusement pour assurer qu'une protection complète des réservoirs de l'Ecosse, de ses lacs et réserves d'eau privés puisse être restaurée.

Commentant à son domicile de South Ayrshire, Susan Crosthwaite dit:

«Le développement du parc éolien en Ecosse viole clairement la directive sur les engagements environnementaux et celle relative aux réseaux hydrographiques. Les promoteurs et les organismes gouvernementaux ont permis que ces développements soient menés en toute connaissance des risques hydrographiques de surface et souterrains. Des autorités telles que SEPA, Scottish Water, les conseils et le gouvernement écossais ont manqué à leur obligation légale de protéger l'environnement de l'eau. Les autorités publiques devraient assurer la bonne mise en œuvre et l'application du régime prévu par la présente directive.

«Les gens se demandent comment les parcs éoliens peuvent éventuellement contaminer notre eau. Tout d'abord, la plupart sont construits sur des espaces vierges, de mousse, de bruyère et de tourbe profonde, souvent associés avec des zones forestières. Les véhicules de construction malaxent la terre pour construire les routes d'accès et détruisent les forêts (environ 3 millions d'arbres ont été supprimés au Whitelee). Les arbres sont arrachés et la tourbe ainsi labourée est acheminée dans les réseaux fluviaux par les fortes pluies, libérant bien plus de carbone que le traitement de l'eau ne peut traiter.

"Les équipes de construction font ensuite sauter à l'explosif des carrières et creusent des « fosses d'emprunt » pour fournir les fondations rocheuses pour les routes d'accès et les massifs supports des éoliennes - six carrières avec 85 semi remorques ont transporté près de 6 millions de tonnes de roches excavées autour du site Whitelee pour les routes et les fondations des éoliennes. Ces excavations ouvrent des accès aux nombreuses failles (fractures) et aux dykes (intrusions) qui émaillent l'Ecosse et créent ainsi des réseaux d'infiltration de l'eau. Les produits chimiques et rejets de fuel trouvent, par conséquent, des voies d'accès immédiates aux nappes phréatiques. C'est un comble que les militants anti fracture hydraulique émettent des réclamations fallacieuses au sujet de la pollution potentielle de l'eau et soutiennent la construction d'éoliennes industrielles qui sont manifestement à l'origine de la pollution étendue de nos approvisionnements d'eau en Ecosse.



*"La preuve de la pollution découverte par la radiologue Dr Rachel Connor découle de sa propre expérience, vivant près de Whitelee, le plus grand parc éolien d'Europe, et faisant au premier chef l'expérience de consommer de l'eau contaminée. **Des preuves de la pollution ont été découvertes dans les rapports de surveillance** qui étaient une exigence pour la construction du parc éolien de Whitelee en 2006-2009 et ont été produits devant une enquête publique avant une 3ème extension à Whitelee où le Dr Connor a subi un examen approfondi de 5 heures (le gouvernement écossais n'a pas encore statué sur la matière ainsi produite). Il comprenait un manque de suivi et de test*

pour les cas de contamination spécifiques liés à des déversements chimiques ou des contaminations diffuses de produits chimiques dangereux dont certains pouvant provenir des 160.000 m3 de béton qui ont été utilisés dans les fondations de turbines et d'autres travaux.

"Il y avait aussi des preuves de contamination des sources d'eau privées où les sources avaient complètement disparu, les forages les avaient ensablées temporairement et la qualité de l'eau a été rendue impropre à la consommation. Il n'est pas de mécanisme efficace de protection des sources d'eau privées si l'autorité locale chargée de la protection de l'approvisionnement en eau ne dispose pas d'un mécanisme lui permettant d'insister sur le fait qu'un promoteur identifie, cartographie et protège la source d'eau et n'est pas ensuite responsable de l'environnement hydrographique dont dépend l'approvisionnement d'eau.

"Les développements de parcs éoliens n'ont pas été surveillés ou évalués selon les exigences juridiques selon lesquelles, en vertu d'une directive européenne, les États membres seront obligés d'assurer la mise en place de programmes de surveillance de l'état des eaux afin de dresser un tableau cohérent et complet de l'état de l'eau dans chaque région du bassin hydrographique. Il est clair que les incidents et les problèmes ont été rapportés par un agent de surveillance de la planification aux autorités réglementaires mais n'ont pas été étudiés. En effet, les agents de surveillance de la planification ne sont pas systématiquement requis et, dans tous les cas, l'obtention d'informations de la part du public auprès de ces fonctionnaires peut être difficile et coûteuse. Par conséquent, l'activité des promoteurs continue de manière débridée.

La construction de parc éolien a coïncidé avec une augmentation de la coloration de l'eau non traitée à Amlaird et à d'autres installations écossaises de traitement des eaux. Les résultats des tests de l'eau écossaise ont indiqué des niveaux élevés de la coloration, en fer, en manganèse, avec la présence de bactéries coliformes et *Escherichia coli*, anomalies qui n'ont pas été analysées et traitées par l'autorité compétente. Les procédures de désinfection ont indiqué que l'eau de consommation était non conforme aux normes européennes et britanniques, conduisant à une augmentation des niveaux de trihalométhanes - Reconnus par l'OMS comme étant des cancérigènes possibles. **Étude de l'Université de Cranfield.**

"Les résultats des tests de l'eau écossaise de 2005 à 2014 concernant la coloration, le fer, le manganèse, les coliformes et *E. coli* à Loch Bradan, au réservoir d'Afton et à celui de Penwhapple (**voir chapitre 4.5**) - montrent également une détérioration de la qualité de l'eau associée à la construction de parc éolien et à la déforestation préliminaire à sa construction. Cela signifie que beaucoup de gens de l'Est et du Sud d'Ayrshire consomment de l'eau dont la qualité est en dessous des normes réglementaires. Lorsque la qualité de l'eau a chuté sensiblement en dessous des normes réglementaires, les autorités statutaires n'ont pas informé le public des risques potentiels pour leur santé en dépit d'une directive européenne qui stipule "Les États membres veillent à la protection des nappes phréatiques recensées pour éviter la détérioration de leur qualité afin de réduire le niveau de traitement de purification nécessaire à la production d'eau potable".

"Dans la mesure où Whitelee est le porte-drapeau du parc éolien de "Scottish Power Energies Renouvelables", la crédibilité de tous leurs développements de parcs éoliens est fondée sur la conviction que les mesures de protection qu'ils affichent empêchent effectivement toute pollution de l'eau. Comment le public peut-il être sûr que ce soit bien le cas si elles ne font pas constamment et systématiquement surveiller tous les nouveaux chantiers en rendant les résultats des audits aisément accessibles au public ?

"Le parc éolien Arecleoch SPR est composé de 60 éoliennes, il est opérationnel depuis l'automne 2011. Ce parc éolien ainsi que ceux de Hadyard Hill, l'extension de Hadyard Hill, Assel Valley, Millenderdale et Straid sont tous situés dans la zone protégée de la rivière Stinchar de captage d'eau. Tralorg et les 5 parcs éoliens de 'Straiton' y compris celui de Dersalloch sont situés sur les zones protégées de captage d'eau de Girvan et Doon. Aucune de ces installations, selon la liberté de l'information, n'a été surveillée ou évaluée de manière adéquate. En effet, l'échec de la surveillance de l'impact sur la surface et sur les eaux souterraines avant, pendant et après la construction de 60 turbines à Arecleoch constitue une violation directe des directives sur l'eau".

Citation de l'eurodéputé Struan Stevenson récemment retraité : "Susan Crosthwaite m'a dit que vous voudriez un avis de ma part sur son rapport. Je l'ai commenté comme suit :

"Il ressort clairement de ce rapport détaillé et bien documenté préparé par Susan Crosthwaite que, sous la pression de la direction de SNP à Holyrood, les autorités réglementaires comme le SEPA, Scottish Water et les councils écossais, ont tout simplement ignoré la législation environnementale de l'UE visant à protéger notre eau. Les directives relatives aux engagements environnementaux et au réseau hydrographique ont été violées à plusieurs reprises en Ecosse dans la course à la construction des éoliennes géantes afin de satisfaire à l'obsession du SNP de transformer l'Ecosse en 'Arabie Saoudite des énergies renouvelables'. Maintenant, nous avons une preuve directe que cela a conduit à de graves contaminations des eaux souterraines dans le voisinage des fermes éoliennes industrielles, entraînant par conséquent une pollution dangereuse de notre eau potable. Il est amusant de constater que les mêmes personnes qui s'opposent vigoureusement à la fracture hydraulique et prétendent qu'elle va provoquer la pollution de l'eau, soutiennent avec enthousiasme les parcs éoliens qui engendrent manifestement la pollution de l'eau et défigurent notre paysage. Je prie instamment la Commission européenne de prendre des mesures immédiates à l'encontre du gouvernement écossais afin d'empêcher que ces violations en série de directives de l'UE se perpétuent".

Remarque : Struan Stevenson était un eurodéputé conservateur pour l'Ecosse de 1999 à 2014. Il est l'auteur de «Tellement de vent - Le mythe de l'énergie verte".

Susan Crosthwaite
Cosses Country House
Ballantrae, Ayrshire, en Écosse, au Royaume-Uni. KA26 0LR